



## **ASIE/LIBAN - Poursuite de la diminution de la superficie des terrains appartenant à des chrétiens**

Beyrouth (Agence Fides) – Après la proclamation de l'indépendance du Liban, 8.130 Km<sup>2</sup> de terre libanaise appartenaient à des chrétiens. Aujourd'hui, en revanche, les chrétiens libanais ne possèdent plus qu'environ 4.000 Km<sup>2</sup> de terre. Telles sont les données éloquentes fournies par Talal al-Doueihy, chef du mouvement « Terre libanaise, notre terre » dans le cadre d'un entretien accordé au quotidien Daily Star. La diminution drastique de l'étendue des propriétés foncières appartenant à des chrétiens au pays des Cèdres a diverses causes et se trouve également liée à la forte tendance à l'émigration qui caractérise la partie chrétienne de la population libanaise. De nombreux chrétiens ayant l'intention d'émigrer en effet vendent leurs terres avant de partir à des acquéreurs musulmans. En outre, au cours des années du gouvernement de Rafiq Hariri – Premier Ministre de 1992 à 1998 puis de 2000 à 2004, tué dans un attentat sanglant le 14 février 2005 – la loi qui garantissait le droit de préemption dans le cas de ventes de terrains aux propriétaires des terrains limitrophes fut abrogée. Le gouvernement Hariri voulait favoriser de cette manière les investissements au Liban des pays arabes du Golfe. Le résultat est que la presque totalité des terres vendues ces années-là sont passées de propriétaires chrétiens à des musulmans. Différentes propositions de lois ont été présentées au Parlement pour tenter de freiner l'érosion des propriétés foncières des chrétiens au Liban. Celle de Sami Gemayel et d'Ibrahim Kanaan vise à réglementer l'acquisition de propriétés foncières sur le territoire libanais de la part d'acquéreurs étrangers alors que celle élaborée par un autre parlementaire, Joseph Maalouf, a comme objectif de freiner les passages de propriété des terrains supérieurs à 3.000 m<sup>2</sup> et à limiter les espaces de manœuvre des intermédiaires lors de la vente des terrains. (GV) (Agence Fides 15/02/2014)